



POURQUOI ?

- ▶ A 10 ans, l'enfant cherche plus d'autonomie et souhaite aussi se détacher du monde de l'enfance. Cependant, il est encore trop tôt pour certains d'intégrer un espace jeunesse dont le fonctionnement est plus adapté aux pré-ados / ados (11-18 ans).
- ▶ Afin de répondre au besoin d'alternative de ce public, la mairie du Conquet ouvre de nouveaux créneaux spécifiques à partir de février 2015 !

POUR QUI ?

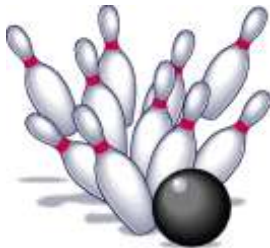
- ▶ Son nom ? « LA PASSERELLE », accueil transitoire entre l'ALSH et l'Accueil Jeunes, est ouverte aux enfants âgés de + de 10 ans, habitant les communes du Conquet, de Trébabu et de Plougonvelin.

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS ET FONCTIONNEMENT ?

- ▶ Afin que nous recensons ce public, si vous êtes intéressés par cette tranche d'âge, faites vous connaître à l'accueil de loisirs « Les Dauphins » : clsh@leconquet.fr, nous vous transmettrons le dossier à remplir. Les inscriptions s'effectueront aussi par mail à cette même adresse.

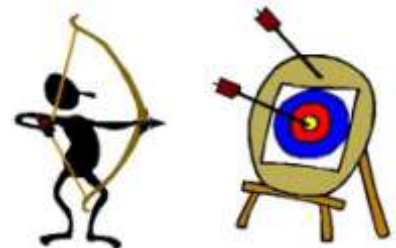


- ▶ Le coût de l'activité correspond à ½ journée d'ALSH pour les enfants intégrant la passerelle uniquement sur l'après midi.



- ▶ Pendant les vacances, l'enfant peut être inscrit à l'ALSH à la journée complète et intégrer la passerelle l'après midi sans supplément.
- ▶ L'inscription à la passerelle s'effectue en fonction du choix des enfants et en concertation avec les parents.

- ▶ La souplesse de fonctionnement est essentielle. L'enfant doit pouvoir tester la passerelle et réintégrer la formule classique ALSH enfance suivant ses besoins et ses envies.



Contact : Les animateurs ALSH à : mail : clsh@leconquet.fr
Tél : 06.08.03.09.62